

● (2220)

Je pense que le gouvernement actuel est en partie responsable, de même que le gouvernement provincial néo-démocrate dont les représentants ne cessent de crier depuis que j'ai soulevé cette question à la Chambre. D'après eux, ce n'est qu'un jeu politique, mais je puis vous assurer, monsieur l'Orateur, que je suis sérieux à propos de cette question. Les gens s'inquiètent et ils ont le droit de savoir. Nous ne sommes pas en temps de guerre et il n'est pas question de bombe atomique. Les gens ont le droit de savoir ce qu'on est en train d'aménager non loin d'une région populeuse. S'il est vrai que les installations seront aussi sûres que l'affirment le représentant d'Eldorado et le ministre, alors pourquoi ne dépose-t-il pas toutes les études écologiques qui ont été effectuées? Pourquoi le gouvernement ne nous dit-il pas exactement quel genre d'études se poursuivent? Pourquoi ne nous dit-il pas quels sont les endroits envisagés à part Warman, que l'on connaît seulement parce qu'un député provincial conservateur a appris par hasard que le gouvernement prenait des options dans la région par l'entremise de la Saskatchewan Economic Development Corporation? Nous ne savons pas du tout quels autres sites font l'objet d'études.

Ni l'un ni l'autre échelon de gouvernement ne nous a fait part de ses intentions. Autrement dit, encore une fois, le gouvernement, avec son arrogance habituelle, fait comme s'il savait mieux que personne ce qui est le plus avantageux pour les habitants des diverses régions du Canada et refuse d'appliquer le principe de démocratie de participation dont le premier ministre (M. Trudeau) avait parlé en 1968 puisqu'il ne permet pas aux Canadiens de prendre des décisions en fonction des renseignements que lui ferait connaître le gouvernement. A mon avis, ce genre d'exemple indique mieux que tout autre combien il est nécessaire d'adopter une loi sur la liberté d'information. C'est le manque de renseignements dans les cas comme celui-ci qui montre à quel point nous avons besoin d'une loi sur la liberté de l'information qui chargerait un tribunal indépendant de décider si l'on a soustrait à juste titre certaines informations aux Canadiens.

Je ne suis pas du tout d'accord avec tout le mystère et les cachotteries de ce gouvernement et du gouvernement provincial. Je ne blâmerai pas uniquement le gouvernement fédéral. Toutefois, à mon avis, si ces gouvernements persistent dans cette attitude, ils en subiront les conséquences à Saskatoon et dans les régions avoisinantes lors des prochaines élections.

**Des voix:** Bravo!

### L'ajournement

**M. Maurice Dupras (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, au sujet de la question posée le 22 octobre par le député de Saskatoon-Biggar (M. Hnatyshyn), je comprends maintenant pourquoi un représentant du ministère de l'Industrie et du Commerce de la Saskatchewan a déclaré qu'il induisait ses électeurs en erreur ou qu'il avait été mal informé. Il est, bien sûr, mal informé s'il ne sait pas ce que fait le gouvernement.

Je vais relire ce communiqué à l'intention du député, car il semble en avoir oublié la teneur.

Gordon Burton, directeur des affaires sociales de la compagnie, a déclaré que le but des options est de permettre à l'Eldorado Nucléaire Limitée de faire des études détaillées sur le milieu et des relevés techniques sur place pour déterminer si on pourrait y construire une raffinerie.

Je souligne, a déclaré M. Burton, que la compagnie n'a pas encore pris de décision définitive. Cette décision sera subordonnée à de nombreux facteurs dont non le moindre sera l'assurance d'un approvisionnement de concentrés provenant des nouvelles mines dont on projette l'exploitation dans la région septentrionale de la province.

Il a ajouté, monsieur l'Orateur:

Les études sur le milieu ainsi que de nombreuses données seront publiées—si elles sont favorables—avant le début des travaux de construction.

Le député prête-t-il l'oreille? M. Burton ajoutait:

De fait, la déclaration au sujet de la répercussion sur le milieu doit faire l'objet, en vertu d'une mesure législative, d'audiences publiques.

Si le député avait lu la page 3 du même communiqué, il aurait remarqué que le bureau de l'Eldorado à Saskatoon compte lancer d'ici quelques mois un programme général d'information sur la nature de la prospection, de l'exploitation et du raffinage de l'uranium.

Le communiqué fait également mention d'une nouvelle raffinerie en Ontario. En effet, on lit à la page 2:

On a annoncé un projet de construction d'une nouvelle raffinerie en Ontario qui commencerait à produire en 1980; la société envisage maintenant la construction éventuelle d'une autre raffinerie en Saskatchewan.

Ce communiqué ne renferme aucun secret d'État et je donne raison au ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, M. Messer. Je pense que l'honorable représentant induit ses électeurs en erreur.

**M. Hnatyshyn:** Ce n'est pas vrai.

**M. l'Orateur adjoint:** La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(A 10 h 28, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)